



10^{ème} salon du livre à la Ferme de Bourlatier
(à 3 km du Mont Gerbier de Jonc),
Dimanche 1^{er} Septembre 2019 toute la journée de 10h à 18h

Organisation :

Syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise

en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de prêt de l'Ardèche, les Bibliothèques et Médiathèques de la Montagne Ardéchoise et les Offices de Tourisme.

Conditions de participation

Conditions de participation des auteurs et éditeurs :

Les auteurs et éditeurs exposants devront :

- Vivre sur ce territoire
 - Ou en être originaire
 - Ou en être « amis » (y venir régulièrement)
 - Ou produire des ouvrages :
 - o sur le monde rural en général
 - o en lien avec le territoire, celui-ci étant défini comme comprenant la montagne ardéchoise élargie à ses proches voisins de la Haute Loire, de la Lozère et de l'Ardèche dans sa totalité.
- Ces ouvrages pourront être des romans ou traiter de la nature, des terroirs, de l'histoire, des patrimoines ...

Supports et genres :

Tous supports et genres sont acceptés :

Tels que livres, revues, DVD, CD

Genres : fiction, documentaires, livres de cuisine, histoire, document scientifique, livres anciens (publication antérieure à 1940), Bande Dessinée, ouvrages de photographies, monographies, livres pour enfants.....

Statuts et conditions de vente :

L'auteur édité pourra vendre ses ouvrages si cela est convenu dans le contrat qui le lie à son éditeur. Les auteurs publiés à compte d'auteur ou auto-édités sont également acceptés sur le salon et pourront vendre leurs ouvrages selon le contrat qui les lie, le cas échéant, à leurs lieux de diffusion. Pour une offre diversifiée et facilitée pour le public, l'auteur et l'éditeur, qui souhaitent l'un et l'autre être présents sur le salon, devront préalablement s'entendre sur les conditions d'exposition et de vente des ouvrages de l'auteur.

Conditions pratiques d'exposition :

La Ferme de 1000 m² sur 2 étages peut accueillir un grand nombre d'exposants. Cependant, pour des questions d'équité et de bonne organisation spatiale, chaque stand sera composé **d'une table « Mange debout » de diamètre 60cm.** *Pour les éditeurs une table de 2,20m de long sera prévue. Si l'éditeur en*

souhaite plusieurs, prendre contact avec l'organisation (Dimitri BRUN gerbier-bourlatier@la-montagne-ardechoise.com – 06 77 37 16 69).

L'emplacement de chacun sera préalablement convenu avec l'organisateur, seul maître de l'espace général et sa scénographie.

Chaque exposant pourra organiser son stand à sa guise, dans le respect des bonnes mœurs et de la réglementation en vigueur pour la vente d'ouvrages dans l'espace préalablement défini. Ils devront cependant respecter **une libre circulation pour la sécurité et les secours.**

Le Syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise fournira tables et chaises.

L'ouverture au public du salon est de 10h à 18h. Pour des questions évidentes de bonne organisation et d'accueil, **l'exposant devra être sur place entre 8h00 et 9h00 pour installer son stand, et ne devra défaire son stand qu'après 18h.**

Conditions pécuniaires :

S'agissant d'un salon avec possibilité de vente, sur lequel le public aura un accès libre, les intervenants ne seront pas rémunérés. Ils ne seront pas non plus dédommagés de leurs frais de déplacements.

*Les frais d'inscription pour ce salon 2019 sont fixés à **15 Euros pour les auteurs et 20 Euros pour les éditeurs** (paiement par chèque à l'ordre du « Régie de recettes Gerbier Bourlatier ») par exposant (comprenant la communication, l'emplacement du stand et son matériel (1 table + chaise), la collation du matin, une bouteille d'eau et la gestion du dossier).*

Le repas de midi est à la charge de l'exposant, (possibilité de réserver un repas, voir fiche d'inscription).

Responsabilité :

Le SMA ne saurait être tenu responsable de perte, vol ou dégradation de pièces sur les stands des participants auxquels il est conseillé de prendre une assurance.

Inscription :

Pour être exposant, l'auteur ou l'éditeur doit remplir au préalable la fiche d'inscription jointe et la retourner au plus tôt et **avant le Mercredi 24 juillet 2019 uniquement par courrier à :**

Syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise (SMA) :

« Festival du Livre »

A l'attention de Dimitri BRUN

Le village

07660 LANARCE

Le candidat recevra par retour la réponse sur le principe d'une acceptation (ou d'un refus motivé).